

SESSION 2024

CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

CONCOURS EXTERNE

Analyse d'une situation éducative

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

Concours externe de recrutement de conseiller principal d'éducation

Session 2024

Épreuve d'admissibilité

Analyse d'une situation éducative

Sujet

Thème du dossier : la santé des élèves

Partie 1 :

Vous êtes CPE dans le collège XY. L'enquête de climat scolaire qui a été conduite l'année précédente a révélé des préoccupations partagées par toute la communauté éducative au regard du mal-être qu'expriment les élèves.

Dans la perspective d'une présentation à la communauté éducative des enjeux d'une démarche « école promotrice de santé », le chef d'établissement vous demande d'élaborer un document de synthèse qui expose les relations de la santé et du bien-être des élèves avec leur réussite à l'école.

Partie 2 :

En vous appuyant sur les éléments du document de synthèse, vous formaliserez un plan d'action structuré qui permettra de mobiliser les personnels de la vie scolaire dans la stratégie de promotion de la santé que souhaite porter l'établissement.

Composition du dossier documentaire

Le dossier comporte 19 pages

Document n° 1 : éléments de restitution de l'enquête locale de climat scolaire conduite au collège XY au cours de l'année 2022/2023 [Extrait].....	3
Document n° 2 : Extrait d'un relevé de conclusions du Groupe pluri-catégoriel décrochage scolaire (GPDS) du collège XY - janvier 2023	5
Document n° 3 : <i>Cités éducatives et promotion de la santé mentale, retour sur le groupe pilote santé</i> - février 2023 — FNES (fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé) - https://www.fnes.fr/wp-content/uploads/2023/02/230214_Fnes_CiteEducatives_VF.pdf - [Extrait - p.12] [Consulté le 14 octobre 2023].....	6
Document n°4 : Extrait de l'article « <i>Les années du collège</i> » de Jean CHAMBRY – Pédopsychiatre – <i>La santé à l'école en 24 notions</i> dir. Hélène Romano, Malakoff, pp. 214-216 - collection aide-mémoire - DUNOD – mars 2021	7
Document n° 5 : <i>Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes</i> - extraits de la synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021 - https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competences-psychosociales-un-referentiel-pour-un-deploiement-aupres-des-enfants-et-des-jeunes.-synthese-de-l-etat-des-connaissances-scientif - Santé publique France - [Publié le 18 février 2022 – Mis à jour le 30 mars 2022] [Consulté le 14 octobre 2023]..	9
Document n° 6 : <i>La promotion de la santé et la réussite scolaire</i> – Emily Darlington et Julien Masson-Maitres de conférence - DUNOD 2020 [Extraits – chapitre 4 – partie 1].....	10
Document n° 7 : Extraits de la note du CSEN - Conseil scientifique de l'Éducation Nationale - <i>Activité physique, fonctionnement cognitif et performances scolaires : niveau de preuve et grade de recommandation</i> - rédigée par Kinga Igloi, Matthieu P. Boisgontier et Boris Cheval dans le cadre du groupe de travail « Bien-être à l'école » – Février 2022.....	12
Document n° 8 : Extraits d'un document du ministère de l'Éducation Nationale - <i>Le bien-être des élèves : santé et sport</i> - https://www.education.gouv.fr/media/19610/download [Consulté le 11 octobre 2023].	14
Document n° 9 : Projet « Mange du sport » - <i>La santé à l'école en 24 notions</i> dir. Hélène Romano, Malakoff, pp. 214-216 - collection aide-mémoire - DUNOD – mars 2021	16
Document n° 10 : Extraits de la circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016 - <i>Mise en place d'un parcours éducatif de santé pour tous les élèves</i> - https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo5/MENE1601852C.htm - [Consulté le 11 octobre 2023].....	18
Document n° 11 : Vadémécum - <i>L'école promotrice de santé</i> – Edusanté – MENJ – [Extrait p. 17-18] - https://eduscol.education.fr/document/1689/download [Consulté le 17 octobre 2023].....	20

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours externe du CPE de l'enseignement public

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
CHE	030E	102	9378

Document n° 1 : éléments de restitution de l'enquête locale de climat scolaire conduite au collège XY au cours de l'année 2022/2023 [Extrait]

Démarche

Analyse comparée entre les résultats du collège et ceux de l'enquête nationale (NN – niveau national) réalisée dans les collèges.

Deux points saillants font l'objet de cette enquête :

- **Climat scolaire** : les élèves, de manière assez subjective, livrent leur ressenti sur l'**ambiance de leur établissement**.
- **Victimation** : les faits éclairant **le vécu des élèves** au sein de leur établissement.

Les perspectives qui découlent de cette enquête sont les suivantes :

- Mise en place collectivement d'actions ciblées contribuant à améliorer le climat scolaire, le bien-être des élèves et les conditions d'apprentissage.
- Le questionnaire pourra être reconduit dans 3 ans, afin d'évaluer l'efficacité des actions entreprises.

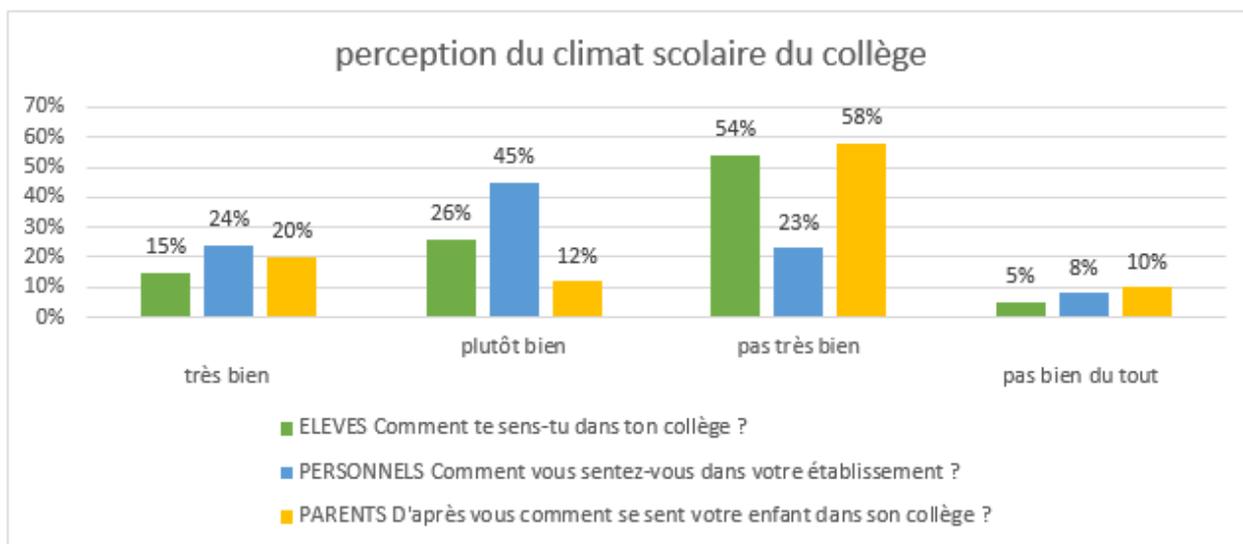
L'amélioration du climat scolaire favorise l'amélioration des apprentissages et inversement

29 personnels sur 52, 381 élèves sur 400 et 80 parents ont répondu à cette enquête proposée de manière numérique.

- **L'indice de bien-être** est une synthèse des 12 variables relatives au climat scolaire. L'indice, variant de 0 à 12 correspond au nombre de réponses cochées. Plus l'indice est élevé, plus le climat est agréable.

Pour le collège XY : 58,9 % des élèves (repère de l'éducation prioritaire EP 65,6%) ont coché entre 10 et 12 cases ; 41,1% (EP : 26,2%) ont coché entre 7 et 9 cases.

- Bien-être dans le collège
- Ambiance entre élèves
- Relations amicales
- Sentiment sur relations entre professeurs et élèves
- Bien être dans la classe
- Application du règlement intérieur
- Sentiment sur relations entre élèves et autres adultes du collège
- Sentiment sur les conditions d'apprentissage
- Sentiment sur les punitions
- Sentiment de sécurité dans le collège
- Absentéisme lié au climat scolaire
- Sentiment de sécurité dans le quartier du collège



Le verbatim fait ressortir un nombre important d'élèves en mal-être personnel, déplorant s'ennuyer entre les cours.

Ils sont de plus en plus nombreux à ne plus déjeuner le midi et à sortir pour acheter des sucreries et des boissons.

Ce temps de pause leur permet de se connecter sur les réseaux sociaux car ils déplorent l'interdiction du portable en cours.

- **S'agissant de l'expérience scolaire, plusieurs points sont analysés :**

- Appréciation positive des apprentissages au collège : 69,2 (NN : 80.9)
- Travail scolaire personnel (moins d'1h hebdomadaire) : 34 (NN : 27.5)
- Difficultés face au travail personnel : 36.2 (NN : /)
- Avis positif sur l'accompagnement des professeurs – professeurs : 84.2 (NN : 76.1)
- Proportion d'élèves se déclarant en difficulté scolaire : 9 (NN : 7.5)
- Implication dans la vie du collège : 24 (NN : /)
- Avis positif sur l'accueil des parents : 74 (NN : /)

Document n° 2 : Extrait d'un relevé de conclusions du Groupe pluri-catégoriel décrochage scolaire (GPDS)
du collège XY - janvier 2023

Élève X Classe	Situation de l'élève	Pistes proposées	SUIVI
Élève A - 5° A	Absentéisme ++ depuis le mois d'octobre /signalement DSDEN transmis/ Contact difficile avec la famille	visite chez la famille /relais éducateur	CPE /AS
Élève B - 4°C	Alerte du PP sur des somnolences lors de certains cours	entretien élève et famille	CPE/ infirmière
Élève C - 4°B	Vif et sans filtre / a du mal dans sa communication avec ses camarades / HPI?	faire un point avec lui / test ?	CPE/Psy EN
Élève D - 6° A	Nombreux passages infirmerie / mal-être dans la classe - se sent isolée	Contact avec l'école si antécédents / entretien famille	PP/ CPE/Infirmière
Élève E - 3° B	Evitement du cycle de demi-fond en EPS/ Manque de confiance en lui / Manque d'estime de lui ?	Maman rencontrée lors de la réunion. E. est très protégé. Le revoir seul.	CPE /prof EPS
Élève F - 5° B	Portable confisqué à deux reprises / apparemment très présent sur les réseaux sociaux	entretien famille	CPE

Élève G - 4° C	Nombreux retards /Fatigue repérée par plusieurs enseignants /	Faire le point avec lui	CPE/infirmière
Élève H - 6° C	Signalée par M. J./ Evitement du cycle de natation sans dispense /	entretien famille	CPE/ Prof EPS
Élève I - 4° A	Signalée par AED / S'est confié sur son mal-être au collège / A arrêté son activité en club niveau régional	Entretien élève	CPE
Élève J - 3°B	Redouble sa 3° /résultats scolaires inquiétants/ peut se montrer agressif avec certains enseignants (2 exclusions de cours cette semaine)	Mesure de responsabilisation au sein de la cité éducative si récidive.	CPE/ Psy-EN
Élève K- 3° A	Signalé par M. H. Elève bénéficiant d'une AESH, mais avec qui le courant passe mal	Entretien famille / point PPS	CPE / Infirmière

Document n° 3 : Cités éducatives et promotion de la santé mentale, retour sur le groupe pilote santé - février 2023 — FNES (fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé) - https://www.fnes.fr/wp-content/uploads/2023/02/230214_Fnes_CiteEducatives_VF.pdf - [Extrait - p.12] [Consulté le 14 octobre 2023]
[...]

AGIR AUPRÈS DES PARENTS

Comme nous l'avons indiqué dans la définition de la promotion de la santé mentale, la capacité d'une personne à se développer et à s'épanouir est fortement influencée par son environnement social immédiat (famille, amis et collègues) et par le contexte socio-économique dans lequel la personne se situe et vit.

Ainsi, la question du lien entre l'enfant et sa famille, soit en termes de soutien perçu, soit en termes de dialogue apparait comme un élément clef dans son équilibre, sa structuration et son bien-être. Si de nombreux programmes s'intéressent au renforcement des capacités individuelles des enfants et des jeunes, il était important dans le cadre de nos réflexions sur la promotion du bien-être et de la santé mentale de nous questionner sur des programmes pouvant renforcer les capacités parentales dans leur rapport avec leurs enfants.

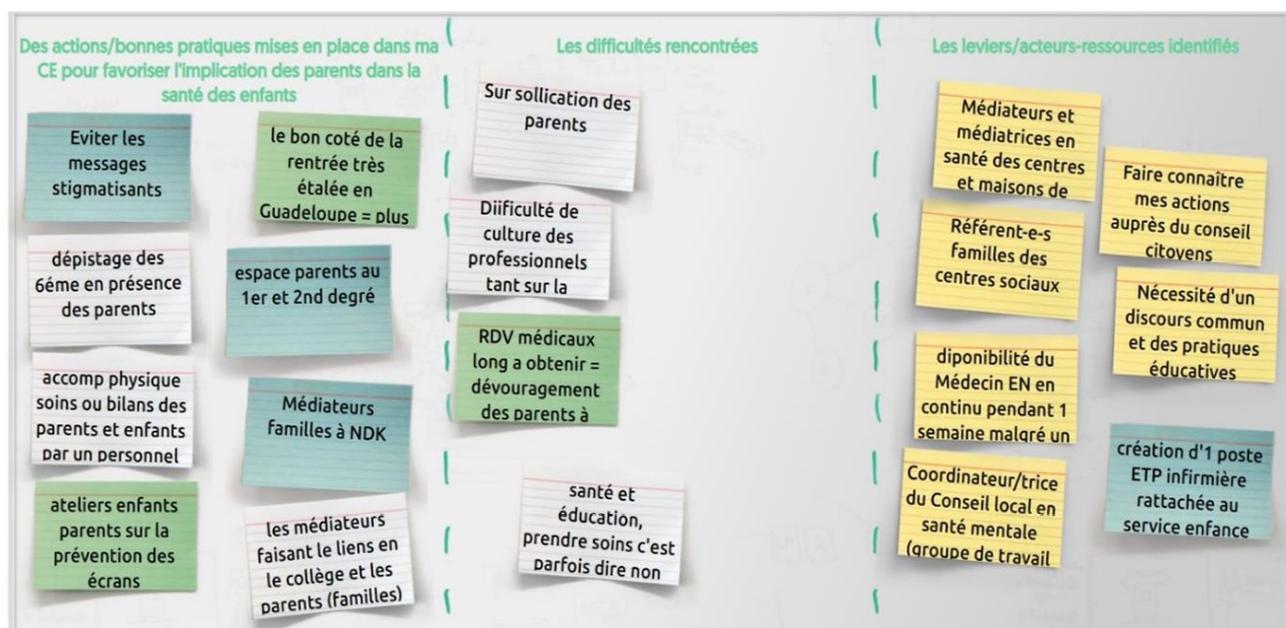
Cependant, cette volonté d'agir auprès des parents et ce dans le champ de la promotion de la santé, implique de ne pas stigmatiser les familles qui peuvent vivre dans des conditions difficiles (économiques, sociales, éducatives) mais bien de renforcer leur pouvoir d'agir.

De fait, il existe un lien entre promotion de la santé et parentalité. En effet, les deux champs se recoupent : le bien-être des enfants passe par un déterminant majeur que sont les parents eux-mêmes intriqués dans une trame qui les intègre et les dépasse.

La question est donc autant de savoir comment agir sur et avec les parents pour garantir la santé des populations futures que de savoir comment amener les parents à occuper par eux-mêmes une place dans les actions et décisions visant à garantir ce futur.

Lors d'un webinaire du groupe pilote santé, nous avons réfléchi sur la question du développement d'action auprès des parents concernant la santé.

La question de l'environnement familial reste un élément central dans l'abord des questions de promotion de la santé mentale et certains programmes se sont intéressés plus particulièrement au développement des compétences parentales.



- CE : cité éducative
- NDK : cabinet de consultants
- ETP : équivalent temps plein

Document n°4 : Extrait de l'article « *Les années du collège* » de Jean CHAMBRY – Pédiopsychiatre – *La santé à l'école en 24 notions* dir. Hélène Romano, Malakoff, pp. 214-216 - collection aide-mémoire - DUNOD – mars 2021

Les années du collège

❖ Aspects développementaux

L'entrée au collège est le plus souvent le temps de la confrontation aux transformations pubertaires. Le corps se sexualise et oblige l'adolescent à quitter l'enfance et à modifier ses relations à lui-même, aux autres adolescents et aux adultes, dont ses parents. En raison du risque incestueux, il prend de la distance avec les parents qui sont idéalisés afin de pouvoir s'en séparer au profit de l'autonomisation. C'est un temps d'interrogation identitaire avec l'assignation définitive à un seul sexe. Le sentiment d'appartenance à un groupe prend une place majeure, car le besoin d'être comme ses camarades l'emporte sur le besoin d'originalité. La classe de troisième marquera le choix de la filière professionnelle et la question de l'avenir professionnel, source d'angoisse pour l'adolescent et pour ses parents.

❖ Principales difficultés

Évolution des difficultés narcissiques au cours du processus d'adolescence : ces difficultés nécessitent une prise en charge psychothérapeutique avec une approche pluridisciplinaire.

Fragilité narcissique et processus d'adolescence

L'enfant qui présente une fragilité narcissique ne dispose pas de la juste confiance en soi qui permet de se confronter au processus de séparation de l'adolescence¹. Il n'accepte plus la relation de dépendance aux adultes en raison des transformations pubertaires, mais, dans le même temps, il est en insécurité seul avec lui-même. Face à la frustration, il ne sait ni canaliser son agressivité, ni rêver. Ses capacités de représentation sont limitées. Il ressent facilement un ennui profond et recherche des sensations pour se sentir exister. Il ne ressent pas de plaisir à penser. Il ne croit pas en sa capacité à réussir et ne supporte pas la déception. Il peut présenter des troubles du comportement plus ou moins importants, un renoncement à penser, des idéations suicidaires qui le conduisent à de véritables tentatives de suicide. Ces adolescents étonnent par la variabilité de leurs résultats scolaires en fonction de la qualité du lien à l'enseignant.

Trouble oppositionnel avec ou sans provocation

Ce trouble est en lien avec la fragilité narcissique précédemment décrite. L'adolescent recherche la confrontation à l'adulte et le rapport de force. Il se sent menacé par l'autorité. Il teste les limites de l'adulte et ses capacités à supporter son agressivité. Il s'accroche à la toute-puissance de l'enfance pour éviter de se confronter à la frustration et au manque.

Trouble des conduites et aspects antisociaux

Afin de se protéger du risque de déception, l'adolescent qui présente une fragilité narcissique peut investir « une politique du pire ». Le pire, en effet, ne déçoit jamais. L'adolescent refuse toutes les demandes scolaires et développe une véritable conduite d'auto-sabotage. Dans les cas les plus sévères, il refuse toute notion d'interdit et ne ressent aucune culpabilité face aux transgressions. Il ne se sent plus responsable de son comportement qu'il perçoit comme le résultat des provocations des autres à son égard. La socialisation est très difficile.

Difficultés psychopathologiques

Elles nécessitent une évaluation pédiopsychiatrique afin de définir la prise en charge la plus adaptée.

Troubles anxieux

Certains adolescents se sentent incapables d'investir le processus d'adolescence. Ils refusent de grandir et se présentent immatures. Comme le montre Catheline, « ces adolescents sont mal à l'aise avec tout ce qui a trait à la pensée et le fait de penser ». Ces symptômes font suite à des angoisses de séparation qui ont déjà été repérées dans l'enfance. D'autres présentent plutôt une véritable angoisse de performance. Ils

¹ Jeammet Ph. (2010). Pour nos ados, soyons adultes, Paris, Odile Jacob.

souffrent de plaintes somatiques justifiant des passages réguliers à l'infirmier. L'adolescent a souvent mal au ventre avant d'aller à l'école, peut présenter des troubles du sommeil dans la nuit du dimanche au lundi, jour de la reprise de la scolarité. Il s'inquiète de ses contrôles qu'il rate régulièrement en raison de la panique que provoque l'évaluation.

Phobies scolaires ou refus scolaires anxieux

Ils peuvent être secondaires aux deux formes d'anxiété décrites dans le point précédent ou être en lien plus directement avec les impasses du processus d'adolescence qui témoigne d'une fragilité des assises narcissiques et du sentiment de continuité et d'existence.

Document n° 5 : Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes - extraits de la synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021 - <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competenances-psycho-sociales-un-referentiel-pour-un-deploiement-aupres-des-enfants-et-des-jeunes.-synthese-de-l-etat-des-connaissances-scientif> - Santé publique France - [Publié le 18 février 2022 – Mis à jour le 30 mars 2022] [Consulté le 14 octobre 2023]

[...]

Présentation des effets des programmes CPS (compétences psycho-sociales) dans le but d'améliorer la réussite scolaire

Le choix de cibler certaines compétences repose sur les recherches ayant mis en évidence l'importance de ces compétences pour le développement de l'enfant et de la santé psychosociale. En effet, les compétences d'autorégulation permettent une meilleure santé mentale des comportements positifs pour la santé et pour les relations ainsi qu'un niveau de réussite scolaire plus élevé. La conscience de soi est associée à une meilleure santé psychosociale et la conscience des autres est associée à de meilleures relations et des compétences permettant de communiquer de manière constructive.

Tableau 3. Synthèse des effets des programmes CPS en milieu scolaire

Dimension	Effets démontrés
Compétences psychosociales	Identification des émotions, autorégulation, résolution de problèmes, résolution de conflits, capacité à résister à la pression du groupe, capacité à se fixer des objectifs, capacité à prendre des décisions responsables.
Attitudes	Auto-évaluation positive, attitudes positives envers l'École, sentiment d'intégration à l'école, attitudes négatives par rapport aux comportements violents et à la consommation de substances psychoactives.
Comportements relationnels	Relations constructives, soutien social, attention portée aux autres, empathie, résolution de problèmes de manière prosociale, coopération
Réduction de comportements problématiques	Amélioration du climat de classe, réduction des violences physiques et verbales, du harcèlement scolaire et des actes délinquants
Réduction des problèmes de santé mentale communs	Réduction des symptômes de stress, d'anxiété, de dépression et du retrait social
Performance académique	Réussite en lecture et mathématiques, performances aux évaluations standardisées, amélioration des moyennes scolaires et des compétences académiques

Inspiré de Mahoney, Durlak, & Weissberg, 2018 [64]

Loin d'être un champ uniforme, les programmes CPS viennent de nombreux champs comme la promotion de l'adaptation sociale et de la réussite scolaire, la prévention des addictions, la promotion de la santé mentale et de la santé sexuelle, la prévention de la violence. Certains auteurs, comme Catalano et Hawkins, proposent de créer un champ unique de promotion d'un développement positif chez les jeunes, incluant la prévention des risques. Ces derniers reconnaissent néanmoins qu'il manque un ensemble de critères et d'instruments d'évaluation qui fasse consensus. C'est toujours l'enjeu aujourd'hui, en particulier pour la France qui souhaite développer ce type de programmes. Ces programmes bien conçus, bien mis en œuvre et bien évalués ou monitorés ont la capacité de soutenir un développement harmonieux, personnel et social, des enfants et des jeunes.

[...]

L'OMS (1998) a défini la littératie en santé comme étant « la motivation et la capacité des individus d'accéder à comprendre et à utiliser l'information de manière à promouvoir et à maintenir une bonne santé ». [...].

Si la littératie en matière de santé ne semble pas primordiale chez les jeunes enfants, encore très dépendants des choix de santé de leurs parents, elle n'en est rien tant parler, comprendre, décider s'avère crucial chez les enfants, et ce dès la maternelle (Balcou Debussche, 2013). Elle joue bien évidemment un rôle clef pour ceux qui sont à un stade avancé de leur vie, à l'adolescence notamment, moment où ils commencent à acquérir de l'autonomie et à devenir de moins en moins dépendants justement de leurs parents...mais encore beaucoup du regard de leurs pairs. Les aider à construire des connaissances et des compétences au sujet de leur santé et de leur bien-être va leur permettre d'acquérir des compétences pour toute la vie. Ces dernières vont les aider à prendre des décisions au sujet de leur propre santé et d'avoir notamment accès à des services de santé adaptés. Une étude (Turner et Mackay – 2015) très révélatrice de la méconnaissance de l'ensemble des services de santé sur lesquels l'individu peut s'appuyer montre que les élèves du secondaire considèrent que l'infirmière scolaire est la personne unique à même de s'occuper de leur santé. Cette étude est tout de même positive puisqu'elle montre également que ces infirmières sont considérées comme dotées d'une communication et d'un leadership efficaces et comme possédant de très bonnes compétences interpersonnelles. Leurs interventions ont d'ailleurs été vectrices de changements de comportements positifs (réduction de l'anxiété et du stress notamment).

[...].

Paakkari et Paakkari (2012) nous rappellent également que dans le cadre scolaire, l'apprentissage de la littératie en santé est un processus permanent qui doit s'étaler tout au long de la scolarité. Ils considèrent que l'approche de la littératie doit se faire selon cinq axes :

- **Promouvoir l'apprentissage des connaissances théoriques :**

Il s'agit d'apprendre les connaissances théoriques de base concernant la santé, dans un modèle transmissif où l'enseignant vise la mémorisation des comportements favorables à la santé. Il n'est pas encore question d'applications, de pensée critique ou de réflexion à proprement parler. L'enseignant joue ici le rôle de l'expert qui transmet des connaissances ; celles-ci peuvent éventuellement être commentées, discutées, mais cela ne constitue pas l'objectif principal. On est vraiment ici dans l'accumulation de connaissances, dans une constitution d'une sorte de base de données sur la santé. Bien évidemment, bien que nécessaire, cette première approche ne saurait suffire.

- **Promouvoir l'apprentissage à travers l'application pratique :**

Il s'agit de s'appuyer sur des études de cas réels, issus de la vraie vie. On se situe là surtout sur les savoir-faire, puisque l'on veut que les élèves développent des compétences qu'ils puissent mettre en œuvre dans leur vie de tous les jours. On oriente donc les séances vers le développement de compétences en matière de santé, vers l'anticipation de ce qu'ils pourraient faire en fonction du problème rencontré et vers la formation en matière de prise de décision. Là encore, il ne s'agit pas de résumer le travail sur la littératie en santé seulement sous cet axe-là. On voit clairement que l'on n'est pas encore sur de la problématisation. Il s'agit plus de se constituer une sorte de trousse de secours de compétences à mettre en œuvre en fonction de la situation que l'on peut potentiellement rencontrer. On est un cran au-dessus au niveau participation des élèves et de l'enseignant par rapport au premier axe mais c'est encore de la simple application qui est ici demandée.

- **Promouvoir l'apprentissage de l'esprit critique :**

On cherche à ce niveau à mettre en garde les élèves sur ce qu'ils peuvent lire ou entendre et à les encourager à émettre des doutes à propos des vérités établies en matière de santé, à s'ouvrir à des perspectives autres. Il s'agira de mettre le focus sur le caractère incertain, complexe et problématique du savoir. Les enseignants seront ici plus des facilitateurs que des détenteurs de vérités. Les élèves seront encouragés à questionner les évidences, à faire émerger leurs doutes, à explorer toutes les alternatives, à défendre leur point de vue, à étayer leur avis. Il s'agira donc pour eux d'accepter de se décentrer, d'écouter et d'entendre la parole de l'autre. L'enseignant laissera le temps et l'opportunité des interactions. L'apprentissage de l'esprit critique se révèle particulièrement difficile chez les plus jeunes

car cela peut être encore difficile pour eux de comprendre qu'il existe d'autres points de vue que le leur et que ceux-ci peuvent être, de plus, potentiellement plus pertinents. Pour autant, cette manière de penser relève d'un apprentissage et plus l'élève sera confronté tôt à l'altérité de la pensée, plus il construira des compétences pour justifier, argumenter – en d'autres termes pour acquérir une pensée critique.

- **Promouvoir la conscience de soi :**

Il s'agira pour l'enseignant d'essayer d'orienter l'élève vers son propre ressenti, vers sa propre expérience. Paakkari et Paakkari (2012) citent les questionnements suivants comme exemples « quel est le rapport entre ces problèmes de santé et ma vie ? » « Quelle est ma façon actuelle de penser ou de me comporter en ce qui me concerne ? », « Comment fais-je pour apprendre, et de quelle façon pourrais-je apprendre plus efficacement ? ». On se situe ici sur des tâches de métacognition. L'élève doit se considérer en tant qu'apprenant, prendre de la hauteur et s'observer en train d'apprendre. Les élèves doivent mettre à l'épreuve leurs propres opinions et leurs propres façons de se comporter par rapport aux connaissances théoriques qu'ils ont pu accumuler mais également par rapport au point de vue des autres. Ils doivent également avoir l'opportunité de confronter ces connaissances théoriques, à leurs propres perspectives, à leurs propres souhaits, préférences et comportements.

- **Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté :**

Là encore, les auteurs soulignent la nécessité de développer des compétences de réflexion sur les problèmes éthiques chez les élèves. Il s'avère en effet crucial pour eux d'évaluer les effets de leurs comportements et de leur manière de penser sur les personnes qui les entourent. De plus, ce type de compétences leur permettra de réguler leurs pratiques en matière de santé en les pondérant avec l'impact qu'elles peuvent avoir non seulement sur eux-mêmes mais également plus largement sur l'ensemble de la population. L'école sera ici pensée comme fournissant un contexte propice aux discussions d'ordre éthique, d'échanges entre pairs, d'activités promouvant l'empathie, l'écoute de l'autre, l'acceptation de la différence, le dialogue, la collaboration, permettant ainsi de gagner en ouverture d'esprit. Enfin, les enseignants aideront les élèves à mettre leurs représentations en commun et à considérer que la construction du savoir se fait grâce à l'expérience mais également aux données probantes déjà acquises.

Document n° 7 : Extraits de la note du CSEN - Conseil scientifique de l'Éducation Nationale - *Activité physique, fonctionnement cognitif et performances scolaires : niveau de preuve et grade de recommandation* - rédigée par Kinga Igloi, Matthieu P. Boisgontier et Boris Cheval dans le cadre du groupe de travail « Bien-être à l'école » – Février 2022

[...]

En Europe, les enfants âgés de 6 à 12 ans passent quotidiennement environ 209 minutes (~64 %) de leur temps scolaire en position assise, alors qu'ils ne consacrent que 16 minutes de ce temps (~5 %) à une activité physique d'intensité modérée à vigoureuse. Ce constat est préoccupant, car en plus des nombreux avantages de l'activité physique sur la santé physique, mentale et sociale des enfants, un nombre croissant d'études soutient l'existence d'un lien positif entre le niveau d'activité physique des enfants et leurs résultats scolaires. Des auteurs ont proposé que ce lien entre l'activité physique et les résultats scolaires pourrait être expliqué par l'effet de l'activité physique sur les fonctions cognitives des enfants. Plus spécifiquement, l'activité physique aurait un effet bénéfique sur les fonctions cognitives qui, à leur tour, amélioreraient les résultats scolaires.

[...].

Pour simplifier fortement, le fonctionnement cognitif est un terme général qui fait référence aux processus mentaux impliqués dans l'acquisition de connaissances, la manipulation d'informations et le raisonnement. Le fonctionnement cognitif comprend de multiples domaines tels que la mémoire, le langage, la perception, l'attention ainsi que les fonctions exécutives. Ces fonctions cognitives, en particulier les fonctions exécutives, sont essentielles pour travailler de façon adéquate et efficace en vue d'améliorer les résultats scolaires. Ces dernières permettent de contrôler des comportements dirigés vers un but et peuvent être divisées en trois dimensions : la *mise à jour*, qui est la capacité à conserver des informations pertinentes en mémoire ; l'*inhibition*, qui est la capacité à éviter des réponses dominantes ou automatiques ; et le *déplacement*, qui est la capacité de passer d'une tâche, opération, règle ou perspective, à une autre. Des études ont montré que les différences de fonctions exécutives entre les enfants à l'école élémentaire expliquent une quantité non négligeable de variance dans leurs résultats scolaires. Au-delà de l'influence des facteurs génétiques ces différences de fonctions exécutives se construisent notamment au cours du développement de l'enfant. En effet, pendant l'enfance, la plasticité cérébrale, définie comme la capacité du cerveau à remodeler ses connexions en fonction de l'environnement et des expériences vécues, est encore très importante.

[...]

Il est probable que certains enfants pourraient davantage bénéficier d'un temps d'activité physique supplémentaire, comme des enfants avec des niveaux habituels d'activité physique faibles, des enfants en surpoids, ou des enfants souffrant de maladies chroniques ou de diverses pathologies. L'étude de Subramaniam, par exemple, a montré qu'une intervention de promotion de l'activité physique avait davantage d'effets sur le fonctionnement cognitif chez des enfants en surpoids, comparé à des enfants de poids « normal ». Les effets d'interventions d'exercice physique sur les enfants en surpoids sont analysés en détail dans la revue de Martin *et al.* qui montre un effet marqué de l'exercice physique sur les fonctions exécutives chez ces enfants. Certaines études ont également évalué les effets de l'activité physique auprès d'enfants présentant des difficultés de coordination motrice, en particulier sur les domaines attentionnels (p. ex., une évaluation avec une tâche de type Stroop ou avec des détections de paires de lettres identiques). Il est intéressant de noter ici que, contrairement aux enfants à développement typique qui semblent davantage profiter des activités physiques qui sollicitent les fonctions cognitives comme des activités coordonnées, les enfants à besoins spécifiques bénéficient davantage des effets de l'activité physique sans demande cognitive associée. Ceci pourrait refléter le fait qu'un niveau de complexité de l'activité physique adapté aux capacités des élèves pourrait être plus efficace. Ce résultat est en accord avec les modèles classiques d'apprentissage supposant que la difficulté de la tâche doit se situer dans la zone proximale de développement de l'apprenant.

[...]

Sur la base d'études de haute qualité méthodologique identifiées à travers une revue systématique de la littérature, nous n'avons pas trouvé de preuves concluantes concernant un effet bénéfique global des interventions de promotion de l'activité physique sur les fonctions cognitives et les résultats scolaires des enfants. Cependant, nous avons trouvé un niveau de preuve solide pour un effet bénéfique de l'activité physique sur les résultats en mathématiques. Enfin, aucune étude n'a montré d'effet délétère de l'activité physique sur le fonctionnement cognitif ou les résultats scolaires. Au regard de ces résultats, il semble nécessaire de conduire davantage d'études interventionnelles de haute qualité méthodologique afin d'étudier

l'éventuelle relation de cause à effet entre l'activité physique, le fonctionnement cognitif et les résultats scolaires. Il semble également nécessaire de mener de nouvelles recherches afin de mieux définir et comprendre les caractéristiques d'une activité physique efficace (p. ex., durée, fréquence, intensité et type d'activité), ainsi que des études sur les différents facteurs susceptibles de modifier la force de cette relation (p. ex., âge, sexe, indice de masse corporelle, statut socio-économique, maladie chronique). Par ailleurs, au regard des effets négatifs indépendants de la sédentarité sur la santé, il est important de réfléchir à des interventions visant à casser le temps sédentaire à l'école afin d'éviter aux enfants de passer des périodes prolongées en position assise (ce qui peut être réalisé en favorisant les classes actives). Par ailleurs, deux éléments clés doivent être soulignés. Premièrement, les interventions d'activité physique sont toujours comparées à une condition contrôle qui inclut déjà une certaine quantité d'activité physique (par ex., curriculum d'éducation physique et sportive standard), ce qui peut artificiellement minimiser le véritable effet de l'activité physique sur les performances cognitives et les résultats scolaires. Autrement dit, les preuves rapportées dans cette note sont relatives à l'effet d'interventions d'activités spécifiques par rapport à l'éducation physique et sportive standard et non par rapport à l'absence totale d'activité physique. Deuxièmement, il est fondamental de considérer l'ensemble des bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique sur la santé physique, mentale et sociale des enfants. Autrement dit, il ne faudrait pas considérer que ce niveau de preuve faible sur les effets de l'activité physique sur les cognitions et performance scolaire pourrait justifier une certaine inertie ou inaction dans la mise en place d'interventions pour augmenter le temps physiquement actif à l'école. En effet, nous rejoignons pleinement les recommandations d'autres expertises (dont celle du Haut Conseil de la Santé publique pour la santé mentale des enfants) soulignant la nécessité urgente de promouvoir l'activité physique à l'école afin de permettre le développement physique, social et mental des enfants.

[...]

Pris ensemble et après avoir considéré tous les éléments susmentionnés, nous émettons une recommandation favorable, mais de preuve encore faible, en faveur d'une augmentation du niveau d'activité physique à l'école afin d'améliorer les fonctions cognitives et les résultats scolaires, notamment en mathématiques. Prenant le risque de nous répéter une nouvelle fois, il est important de garder à l'esprit que l'objectif de cette note était d'adresser les effets de l'exercice physique sur les fonctions cognitives. Ainsi nous souhaitons à nouveau souligner que l'exercice physique a également de nombreux bénéfices bien établis sur la santé physique et mentale des enfants. La promotion de l'activité physique au sein de l'école devrait donc être une priorité.

Document n° 8 : Extraits d'un document du ministère de l'Éducation Nationale - *Le bien-être des élèves : santé et sport* - <https://www.education.gouv.fr/media/19610/download> [Consulté le 11 octobre 2023]

[...]

Promouvoir la santé à l'École

La promotion de la santé à l'École permet de favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé pour tous les élèves et, pour certains, de répondre aux problèmes de santé rencontrés, notamment la détection des problèmes de vision ou d'audition, la prévention des conduites addictives, des conduites à risque, de l'obésité, des mauvaises habitudes de vie (activité physique, temps passé devant un écran, sommeil, habitudes alimentaires, etc.).

Ainsi, d'après l'enquête DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) publiée en juin 2015 et faite en 2013 auprès des élèves en grande section de maternelle, 12 % des enfants sont en surcharge pondérale et 3,5 % sont obèses. Dès le collège, la prévention des conduites addictives a toute sa place : 28 % des élèves déclarent avoir connu au moins une ivresse durant leurs années collège (HBSC – Health Behaviour in School-aged Children 2014) ; l'usage quotidien de tabac a continué de progresser très légèrement, passant de 31,5 % à 32,4 % entre 2011 et 2014 (ESPAD - European School Survey on Alcohol and Other Drugs 2015). Les années collège correspondent toujours à une période importante d'expérimentation des substances psychoactives.

Renforcer le parcours éducatif de santé (PES)

De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé (PES) prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres. Il se met progressivement en place dans les écoles et les établissements scolaires.

Il a pour objectif :

- la construction des compétences et connaissances utiles tout au long de la vie
- la participation à l'acquisition de comportements responsables individuels et collectifs
- l'accès à des dispositifs de prévention, notamment les visites médicales et de dépistage obligatoires à 6 et 12 ans.

Prendre en charge la souffrance psychique des élèves

Au cours de l'année scolaire, le guide *Une École bienveillante pour tous* sera diffusé afin d'accompagner les équipes éducatives des écoles, collèges et lycées à repérer et orienter les élèves en situation de souffrance psychique. Ce guide, élaboré conjointement avec le ministère des Solidarités et de la Santé et la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et des disciplines associées, a pour objectif d'aider à mieux connaître et repérer les signes de mal-être des élèves, à agir de manière concertée pour établir un environnement serein pour la réussite scolaire de chaque élève.

Développer la pratique sportive

La pratique sportive régulière permet l'épanouissement de chacun. Elle contribue à l'apprentissage de l'esprit d'équipe, au goût de la coopération, au respect des règles, comme à l'estime de soi et des autres. Elle améliore également l'hygiène de vie et permet ainsi de prévenir les conduites addictives.

Le dépassement de soi, inhérent à la pratique sportive, permet enfin de susciter chez les élèves le goût de l'effort indispensable à la réussite de tout parcours scolaire et professionnel.

Cela justifie la promotion de la pratique sportive à l'école notamment dans le cadre de l'EPS et de l'Association Sportive (AS).

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 sera l'occasion pour le ministère de l'Éducation nationale de promouvoir les valeurs de l'olympisme, qui sont aussi celles de l'École de la confiance : excellence, amitié et respect.

Les Jeux olympiques et paralympiques doivent aussi être l'occasion de promouvoir la pratique sportive à l'École.

En lien constant avec le ministère des Sports, l'éducation nationale travaillera étroitement avec le Comité national olympique et sportif français (Cnosf), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), les fédérations sportives et le groupement d'intérêt public Paris 2024 (GIP Paris 2024) pour diffuser l'esprit olympique au sein des écoles et des établissements scolaires et transmettre durablement la passion du sport.

La Journée nationale du sport scolaire [...] sera un temps fort pour faire connaître les activités proposées au sein des associations sportives scolaires, et les organisations mises en place par les fédérations sportives scolaires (UNSS, Usep et Ugsel).

Cette journée sera l'occasion d'encourager à l'horizon 2024 les partenariats pédagogiques par le rapprochement des écoles et établissements scolaires avec les clubs ou associations sportives locales pour que chaque jeune puisse trouver un sport qui lui convienne, et pour inscrire la pratique sportive dans la durée, tout au long de l'enfance et de l'adolescence.

Bien-être et santé des élèves : une priorité de l'École



[...]

Valoriser le temps de récréation

❖ Le projet « Mange du sport² »

La récréation est un temps accordé aux enfants pour se reposer, dans lequel le divertissement et le jeu ont toute leur place. Elle peut prendre parfois un tout autre visage, et générer du stress, de l'angoisse, et même de la violence. Les enfants ont la réponse à ce douloureux problème, en animant une action qu'ils ont souhaité nommer : « Mange du sport » ; projet primé par l'AFPSSU en 2011.

L'idée initiale du projet « Mange du sport » n'est pas de reproduire la structure hiérarchique, professeur-élève, d'un cours. Au contraire, c'est l'élève, appelé coach MDS, qui est responsable de la conception et de l'animation du projet. C'est la proximité entre les animateurs et les bénéficiaires qui est recherchée. Nous pensons en effet que « les dispositifs d'apprentissage entre pairs peuvent constituer un outil précieux et une alternative intéressante à l'enseignement magistral... »

Ces derniers renforcent non seulement les efforts déployés pour réussir, mais aussi la qualité des relations interpersonnelles³. La cour de récréation, au même titre que la salle de classe devient un lieu d'éducation.

Nous avons formé quarante coaches MDS, qui gèrent environ deux cents élèves sur le temps méridien, pour autant de spectateurs. Pendant l'animation, les coaches sont répartis par deux ou trois par atelier afin de l'animer et d'en faire respecter les règles du jeu. C'est un travail parfois difficile, mais nécessaire pour donner à cette action toute sa dimension éducative et pédagogique.

L'entraide et le partage des tâches sont les éléments indispensables pour fédérer le groupe et le rendre plus efficace. L'unité est mise en avant par un T-shirt conçu aux couleurs du projet, que chaque coach a personnalisé par son prénom ou son surnom.

❖ Les coaches MDS

Ce fonctionnement, qui est une particularité du projet MDS, lui donne une envergure pédagogique considérable. D'une part, il décuple, nous l'avons vu, l'efficacité des échanges entre les coaches et les jeunes bénéficiaires, mais, d'autre part, il constitue, pour les coaches, un formidable terrain d'expérimentation de compétences méthodologiques, sociales et techniques. D'une cohésion d'équipe, les coaches cherchent une cohésion élargie à tous les élèves du collège de Beaugency. Le rôle des coaches, qui est un vrai travail, ne doit pas nous faire oublier qu'ils sont encore des enfants. Le plaisir et le partage sont des valeurs importantes pour un adolescent. Il doit jouer, rire et ressentir du plaisir à pratiquer. Ce plaisir doit être immédiat et peut être décuplé si l'enfant le partage avec son ami ou son groupe d'amis. Les activités ainsi proposées par les coaches MDS permettent à tous les élèves, sans distinction, de participer aux ateliers de leur choix.

La corde à sauter, la trottinette, le turn-ball, la sarbacane, le disc-golf... sont autant d'activités variées, très ludiques et rapidement accessibles, dans lesquelles chacun construit sa modalité de pratique. La participation est libre et les jeunes s'y rendent entre amis afin de partager ensemble ces moments. L'ambiance de la cour de récréation s'en trouve transformée, les interactions entre les élèves sont canalisées et orientées vers le jeu. De plus, les conflits habituels et autres déviances (dégradations, conflits, errance dans les couloirs...) sont en nette diminution. Ainsi, la surveillance de la cour s'en trouve simplifiée.

Cette émotion dont nous parlons, le plaisir, est un fait social qui devient le plus souvent celle de l'entourage.

❖ Le plaisir comme facteur de cohésion

² Projet « Mange du sport » : contact@mangedusport.fr

³ Buchs C. (2002). *L'interdépendance des ressources dans les dispositifs d'apprentissage entre pairs : menace des compétences et dépendance informationnelle. Vers des processus médiateurs*, Université Pierre Mendès France – Grenoble 2 UFR de psychologie, Laboratoire de psychologie sociale de Grenoble-Chambéry.

Le plaisir, s'il est partagé, est un élément de cohésion sociale.

L'une des missions du projet « Mange du sport », nous venons de le montrer, est d'apporter un mieux-être au plus grand nombre d'élèves, il est également un vecteur important du message de santé publique : « manger-bouger ». Les jeunes coaches assurent leur fonction d'animateurs sportifs sur la récréation de midi, mais proposent aussi quotidiennement des ventes de fruits de saison aux récréations du matin et de l'après-midi. Ainsi au plaisir physique s'ajoute le plaisir gustatif. Le projet « Mange du sport » remplit ses objectifs au sein du collège. Ce dernier fonctionnant comme une micro-société, le concept peut naturellement évoluer vers une mise en œuvre en société et prouver son efficacité hors des murs du collège, face à un public différent. C'est ainsi, face aux enfants de l'école primaire, à de jeunes handicapés scolarisés en IME, mais aussi à des personnes âgées, que nous avons pu élargir notre champ d'action. C'est alors la mixité des âges, ou encore le lien entre générations que nous mettons ici en avant.

Ces actions permettent aux coaches d'élargir leur champ d'expérimentation de compétences. Ils doivent ainsi savoir adapter leurs gestes et leur langage en fonction de la situation et du public. Leurs capacités d'adaptation et d'improvisation sont mises à l'épreuve, car les réactions des joueurs sont imprévisibles. Ce qui est toujours recherché, c'est le plaisir du pratiquant et le partage de cette émotion.

Cet ancrage du projet « Mange du sport », hors des murs du collège, le rattache à la réalité de la vie, précisément à la complexité des rapports humains, à la subtilité de la communication et du langage, mais aussi à l'acceptation de la différence et de la maladie.

Le coach s'inscrit dans le processus de formation du futur citoyen actif, responsable et solidaire.

Le projet « Mange du sport » se fonde sur une association dont la mission, d'intérêt public, est confiée à des jeunes. Véritable exercice de la citoyenneté pour ces petits d'homme, il leur permet de consacrer leur énergie aux autres. En utilisant le jeu sportif pour tous les âges, ils sont capables d'apporter du plaisir, émotion universelle et communicative, essentielle à la vie en collectivité.

Le projet porte en lui toutes les ambitions du système scolaire, il recouvre chacune des compétences du socle commun tout en offrant une utilité sociale. L'idée du projet, simple, doit être partagée afin d'être reprise. Une action spéciale est organisée tous les deux ans en ce sens. C'est l'action « Loire et sports » qui voit le groupe de coaches parcourir le chemin de la Loire à vélo à la rencontre de collèges et écoles pour présenter le projet, et espérer le voir prospérer.

Document n° 10 : Extraits de la circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016 - *Mise en place d'un parcours éducatif de santé pour tous les élèves* - <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo5/MENE1601852C.htm> - [Consulté le 11 octobre 2023]

Enjeu primordial au sein du système éducatif, la santé, dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale, est un élément essentiel de l'éducation de tous les enfants et adolescents. Elle constitue un facteur important de leur réussite éducative. En effet, les données disponibles montrent que les inégalités de santé s'installent très précocement et que les conduites ayant une influence négative sur la santé se mettent en place dès l'enfance ou l'adolescence. Ainsi, la promotion de la santé en milieu scolaire constitue l'un des meilleurs leviers pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, en intervenant au moment où se développent les compétences et les connaissances utiles tout au long de la vie.

La mission de l'École en matière de santé consiste à :

- faire acquérir à chaque élève les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable en référence à la mission émancipatrice de l'école ; l'éducation à la santé est l'une des composantes de l'éducation à la citoyenneté ;
- mettre en œuvre dans chaque école et dans chaque établissement des projets de prévention centrés sur les problématiques de santé, notamment celles susceptibles d'avoir un effet sur la réussite scolaire ;
- créer un environnement scolaire favorable à la santé et à la réussite scolaire de tous les élèves.

L'article L. 121-4-1 du code de l'éducation dispose qu'« au titre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, le service public de l'éducation prépare les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie ». Les enseignements et les actions engagées dans le cadre de la promotion de la santé à l'école relèvent de cette mission. Les actions de promotion de la santé des élèves, assurées par tous les personnels, dans le respect des missions de chacun, prennent place au sein de la politique de santé à l'école qui se structure selon trois axes : l'éducation, la prévention et la protection.

Au sein des écoles et établissements scolaires, l'ensemble de ces actions de prévention, d'information, de visites médicales et de dépistage s'organise au bénéfice de chaque élève pour former un parcours éducatif de santé. Ce parcours vise à structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires. L'organisation du parcours éducatif de santé concerne toutes les écoles et tous les établissements ; son contenu est adapté aux besoins et demandes des élèves et aux ressources disponibles.

[...]

La finalité du parcours éducatif de santé pour tous les élèves

Le parcours éducatif de santé permet d'explicitier ce qui est offert aux élèves en matière de santé à l'échelon de l'école, de la circonscription et de l'établissement scolaire en articulation étroite avec leur territoire :

- il structure et renforce l'action des établissements sur les différents déterminants de la réussite éducative et de la santé de tous les élèves dans le cadre des projets d'école et d'établissement ;
- il s'appuie sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes scolaires, les besoins et demandes des élèves, et les ressources disponibles ;
- il s'inscrit dans le cadre du projet d'école ou d'établissement ;
- il constitue l'un des axes du projet du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ;
- il trouve son expression dans un document bref, intelligible par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles les familles.

Le contenu du parcours éducatif de santé pour tous les élèves

Le parcours éducatif de santé :

- s'appuie sur l'expérience acquise par les acteurs et vise à la reconnaître, la mutualiser et l'enrichir ;
- s'appuie sur la démarche d'analyse des besoins et des demandes des élèves, conduite dans le cadre des projets d'école et d'établissement, et pour laquelle les personnels sociaux et de santé apportent leur expertise ; les interventions éducatives en santé associées aux enseignements permettent une meilleure prise en compte des déterminants de santé liés à la réussite scolaire ;
- peut prendre appui sur des objectifs définis au sein de la stratégie nationale de santé ;
- a une visée opérationnelle ; il décrit concrètement ce qui est mis en œuvre à destination des élèves ; il est communiqué à leur famille dont la coopération et l'implication constituent une priorité dans la perspective d'une coéducation ;
- précise ce qui est proposé à tous les élèves et ce qui concerne spécifiquement ceux à besoins éducatifs particuliers du fait de leur situation sociale, d'une situation de handicap ou de maladie chronique.

Les axes du parcours éducatif de santé pour tous les élèves

Le parcours éducatif de santé est organisé autour de trois axes.

Un axe d'éducation à la santé

Basé sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes scolaires, cet axe d'éducation à la santé décrit les compétences à acquérir à chacune des étapes de la scolarité afin de permettre à chaque futur citoyen de faire des choix éclairés en matière de santé. Dès la maternelle et pour chaque cycle sont décrites les acquisitions visées et les activités de classe effectuées par les enseignants.

Un axe de prévention

Les démarches de prévention mises en place à l'échelle de l'école et de l'établissement, associant les acteurs locaux en référence aux priorités de santé publique (agences régionales de santé, collectivités territoriales, associations, etc.), sont décrites. Cet axe de prévention présente les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires ayant des dimensions éducatives et sociales (conduites addictives, alimentation et activité physique, vaccination, contraception, protection de l'enfance par exemple). Les démarches de prévention mobilisent les familles et les acteurs locaux. Elles peuvent donner lieu à des temps forts qui s'inscrivent dans la vie des écoles et des établissements.

Un axe de protection de la santé

Cet axe de protection de la santé, que la loi de modernisation du système de santé nomme « parcours de santé » en lien avec le médecin traitant, intègre des démarches liées à la protection de la santé des élèves mises en œuvre dans l'école et l'établissement dans le but d'offrir aux élèves l'environnement le plus favorable possible à leur santé et à leur bien-être. Ces démarches comprennent notamment :

- des actions visant à créer un climat d'établissement favorable à la santé et au bien-être de tous les membres de la communauté éducative ;
- des démarches centrées sur l'amélioration de l'environnement de l'établissement, de la restauration scolaire à l'ergonomie et à la qualité de l'entretien des locaux, en lien avec les collectivités territoriales ; la question des sanitaires devra faire l'objet d'une réflexion - associant dans le second degré conseils de la vie collégienne (CVC), conseils de la vie lycéenne (CVL) - pour répondre aux besoins de santé de tous les élèves ;
- une description des ressources disponibles pour les élèves et leurs familles en matière de santé comme les visites médicales et de dépistage, les examens systématiques et à la demande, le suivi infirmier, l'accompagnement social, les dispositifs locaux de prise en charge des enfants et adolescents (PMI, maisons des adolescents, secteur de psychiatrie, réseau « dys », etc.).

[...]

[...]

4. S'impliquer, soutenir, collaborer : les élèves et leurs parents

Les élèves : la prévention pour la santé par les pairs

Les élèves sont les destinataires et les acteurs de la mise en œuvre de la promotion de la santé dans leur école ou établissement de manière différenciée en fonction de leur âge. Impulser une dynamique École promotrice de santé consiste à placer l'élève au centre de la démarche à la fois comme cible et comme acteur. Il s'agit de lui faire prendre conscience de sa capacité d'agir et d'accéder à des compétences, des connaissances et des attitudes favorables à la santé.

L'implication des élèves dans un projet d'école ou d'établissement École promotrice de santé peut prendre, à titre d'exemple, deux dimensions : l'implication quotidienne de l'élève de pair à pair, quel que soit son niveau et son âge, dans le cadre du développement des compétences psychosociales ; et l'implication d'élèves volontaires ambassadeurs-santé.

L'implication quotidienne de l'élève quel que soit son niveau et son âge dans le cadre du renforcement de ses compétences psychosociales

Dans le cadre des enseignements, mais également en dehors des salles de classe, favoriser l'implication de l'élève en l'amenant à construire tout ou partie du savoir dans des « situations problèmes » stimulant leur réflexion, est à même de développer la pensée critique, la capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Dans ce cadre, la valorisation par les équipes encadrantes des interactions de pairs à pairs pour valider, réfuter, opposer, approfondir, enrichir, représente une étape-clé pour développer l'autonomie, la responsabilité et l'estime de soi vecteurs de bien-être pour chaque élève.

La prévention par les pairs (personne du même âge, de même contexte scolaire) en matière de promotion de la santé s'inscrit dans le cadre de la réciprocité et de l'égalité. Elle repose sur la construction d'une dynamique relationnelle au sein de laquelle le bénéficiaire et l'intervenant du message de prévention en santé se ressemblent. Les élèves, en particulier les adolescents, sont attentifs au regard de leurs pairs. Ils composent avec les différentes instances de socialisation (famille, école, pairs, etc.) et sélectionnent des normes transmises parmi des discours hétérogènes et non convergents. Ils entretiennent une proximité réelle ou supposée entre eux, ce qui favorise le partage d'expériences vécues et constitue un atout relationnel majeur.

En outre, inciter l'élève à adopter une démarche participative à l'égard de la prévention et de la promotion de la santé permet à la communauté éducative de mieux appréhender les représentations de la définition de la santé des enfants et adolescents. En effet, des études montrent que les adolescents conçoivent la santé d'une part comme une « forme physique » et, d'autre part, comme étant inscrite dans le domaine de la relation à l'autre, de la joie de vivre et des relations amoureuses. Les questions de la prévention des conduites à risque n'interviennent pas directement dans leur représentation de la santé.

Les élèves ambassadeurs-santé

Dans le cadre d'une démarche École promotrice de santé par les pairs, les élèves ambassadeurs-santé sont des élèves volontaires (de 2 à 4 élèves par niveau de classe) qui décident de s'impliquer dans le projet d'école ou d'établissement et de transmettre à leurs camarades des messages de prévention par un processus de communication interpersonnelle. Des études ont montré que les messages gagnent en efficacité et crédibilité quand ils émanent des pairs qui se sont portés volontaires.

Leur démarche participative, accompagnée et soutenue par la communauté éducative, varie en fonction du niveau et de l'âge des élèves. Dans le second degré, par exemple, les élèves ambassadeurs-santé participent au CESC et, en fonction de leur âge et de leur niveau, peuvent se voir attribuer plusieurs actions et missions décidées en concertation avec la communauté éducative et les pairs en CESC :

- participer à la réalisation du diagnostic, première étape accomplie en CESC pour engager une démarche d'École promotrice de santé, par exemple à l'aide de questionnaires auprès de leurs camarades ;

- proposer des thèmes ou actions de promotion de la santé ;
- sensibiliser leurs camarades sur des messages simples de prévention (risques du tabac, intérêts d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique ou sportive, etc.) ;
- contribuer à la réflexion sur les espaces scolaires en vue d'améliorer le bien-être des élèves.

Les parents d'élèves

La question de la santé et du bien-être des enfants dans les établissements scolaires est un élément central pour les parents d'élèves. Elle est le premier motif, dès l'entrée à l'école maternelle, de dialogue et d'échange avec les équipes éducatives. Elle est pour bon nombre de parents, dans leurs relations avec les équipes éducatives et tout au long de la scolarité de l'enfant, le sujet sur lequel ils s'autorisent à avoir une parole. Elle est également une condition essentielle d'une relation familles école de confiance, en considérant les conditions de vie des enfants dans l'établissement. Les parents ont un rôle essentiel à jouer dans l'accompagnement des élèves et des équipes éducatives dans ce domaine comme dans le développement d'actions. Certains peuvent être moteurs d'actions, d'autres demandeurs d'actions pour mieux comprendre ; enfin, d'autres partagent les enjeux de ce domaine, leurs expériences et leurs compétences.

[...]

